



« De la boule au but »

Chers sociétaires

Le conseil d'administration s'est réuni mercredi 26 juin et voici quelques points d'informations importants pour ses sociétaires.

1) Travaux d'embellissement du boulodrome

Les structures de notre boulodrome ont vraiment changé de look Pascal Béghin et Pierre Patinot aidés par René Escallier et Thierry Novel ont repeint aux couleurs de GAP bleu et jaune l'ensemble du chalet et du cabanon. Bravo à eux qui ont passé des heures sur ce chantier et merci à Evelyne Noblecourt et Danielle Roussille pour les opérations de nettoyage.



2) Le grand prix de Gap.

David ESCALLIER fait le point sur les inscriptions et règlements des participations.

Le vétéran +55 ans est complet et toutes les participations sont payées.

Le 128 quadrettes est complet il manque 7 paiements en cours de règlement.

Le 64 double féminin 44 équipes inscrites à ce jour 50% sont réglées.

Répartition en séances des permanences au chalet.

La préparation des terrains sera assurée par des bénévoles.

Thierry NOVEL fera appel à tous courant juillet.

Remise d'une coupe par équipe choisie par le bureau sur catalogue.

1 coupe de 53 cm pour le vainqueur et une plus petite pour le perdant en finale.

Dotation du vétéran le jeudi 16 paniers et du gentleman le vendredi 24 paniers.

3) Ecole de boules

La convention avec le service des sports de la mairie pour les mercredis de juillet et août est signée. 16 enfants pourraient participer. Thierry, Michel et Jean François animeront ces mercredis.

4) Accueil du président de district

Le bureau a reçu Jean Pierre EYRAUD président du district pour éclaircir quelques points soulevés lors du mini congrès de la semaine dernière.

- 1) Arbitrage du grand prix : la présence d'un arbitre national coordonnateur bien que préconisé n'est pas obligatoire. Le bureau décide que Pierre PATINOT sera notre arbitre assesseur et coordonnera les six arbitres locaux ayant répondu favorablement à notre sollicitation.
- 2) Concernant les indemnités (déplacements et forfaits journaliers) si la BFG gère l'arbitrage, toutes ces dépenses sont à sa charge. Par contre si le district s'occupe de l'arbitrage, la BFG ne sera facturée que d'une partie des charges en fin d'année (environ 30%). C'est cette option que nous retenons. Dans ce cas seuls les repas des arbitres seront payés par notre club.
- 3) Le comité directeur de la FFSB du 28/4/2024 a pris la décision de suspendre l'attribution de points lors des concours au soir des fédéraux quadrettes jusqu'au 14 septembre.
- 4) Une fiche actualisée des membres du bureau de notre associations doit être transmise à la fédération via le district avant les élections du comité directeur national.
- 5) Les mutations doivent être enregistrées avant le 31 juillet pour les M1 et M2 et avant le 14 septembre pour les M3 et M4.

5) La ronde d'été

Après cinq annulations pour cause d'intempéries la ronde d'été a pu enfin commencer le jeudi 30 mai, puis les 6 et 13 juin.

60, puis 47, et 51 joueuses et joueurs étaient présents sur ces trois rencontres.

On tient de source sûre que l'été ne va pas tarder alors plus que jamais restez couverts comme nos amis André Zanna et Gilbert Roux.



Calendrier de juillet : Jeu 4 juillet, jeudi 11 juillet, jeudi 18 juillet, jeudi 25 juillet.

6) La grande parade des sports du 22 juin

70 clubs étaient présents et environ 3000 personnes ont défilé dans les rues de Gap depuis le parvis de la cathédrale jusqu'à la pépinière. Une ambiance fantastique ! Notre club décimé par la participation de nombreux joueurs sur des qualifications en quadrettes à Veynes et Bollène était néanmoins bien présent et environ 40 personnes dont 5 membres de l'équipe élite ont animé le boulodrome jusqu'à 19h00. De nombreux spectateurs ont vu évoluer les joueurs sur des parties et des démonstrations de tir.



A tout âge, pour les petits princes et princesses du boulodrome de la pépinière :

« Fais de ta vie un rêve....

Et d'un rêve une réalité »

(Antoine de Saint Exupéry)

